

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2022

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 33
Pouvoirs : 7
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 10/03/2022

Le 17 mars 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir Catherine VIGNON), Patrick CHARRONDIERE, Daniel DOMPOINT, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Marcel BABAD), Gilles GARNIER (Pouvoir Brigitte KLEIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Marc PECHOUX), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN),

Secrétaire de séance : Nicole DUGELAY.

OBJET : ACTION SOCIALE – Maison France Services - Dépôt d'un dossier de demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

Mme Christine FORNES, Vice-Présidente en charge de l'action sociale, la petite enfance et l'insertion professionnelle, rappelle que le projet d'une maison France Services a été présenté au Conseil communautaire du 25 novembre 2021 et intégré au Programme d'investissement pluriannuel (PPI) tel que présenté dans le Rapport des Orientations Budgétaires 2022

Cet investissement peut bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses	Coût HT
Aménagement locaux	57 612
Mobilier	11 210
Equipement	16 080
Signalétique	3 065
Total HT	87 967
Total TTC	105 560
DETR	43 983
Total Recettes	43 983
Fonds propres CCDSV HT	43 983
Fonds propres CCDSV TTC	61 577

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR ;
- ✓ **D'INSCRIRE** au budget 2022 les crédits correspondants.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **22 MARS 2022**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220317-2022C36-AS
Affichage le : **22 MARS 2022**

A Trévoux, le 17/03/2022

Le Président,
Marc PECHOUX

